

Le Stade Poitevin Natation (S.P.N) est une Association sportive gérée par des bénévoles et régie par la loi 1901. Toute adhésion entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur téléchargeable sur notre site internet et du règlement propre à la piscine où se déroulent les activités du club (cours, entraînements, ou compétitions). Les adhérents s'engagent à prendre connaissance et à respecter les dits règlements.

RAPPEL : Chaussures de ville interdites dans les vestiaires, port du slip de bain et du bonnet obligatoire.

REMBOURSEMENT – ESSAI : Arrêt de l'activité, aucun remboursement ne sera effectué, à l'exception des arrêts de longue durée (minimum trois mois) justifiés par un certificat médical. Toute demande de remboursement devra faire l'objet d'un courrier à l'intention du Président accompagné d'un certificat médical datant de moins d'un mois. Le montant du remboursement sera calculé au prorata des séances restant à effectuer **à la date de la réception de la demande**, après déduction des frais de dossier et d'assurance, tout mois commencé étant dû en totalité.

Aucun essai ne sera effectué.

LIMITES DES INTERVENTIONS DU CLUB : Le Club ne peut être tenu pour responsable du fonctionnement des installations mises à sa disposition par la Mairie ni des vols pouvant être commis dans l'enceinte de ces installations. Par ailleurs, au cours de l'année, les bassins sont mis à disposition par Grand Poitiers (Associations, UNSS, FNSU...) afin d'organiser des manifestations ou sont fermés pour problèmes techniques ou sanitaires, (entretien, réparations, conditions climatiques...). **En conséquence, le club ne peut être tenu pour responsable de la suppression d'activités et aucune ristourne de quote-part de cotisation ne sera donnée.**

OBLIGATIONS DES PARENTS OU RESPONSABLES DES ADHERENTS MINEURS : Les parents ou responsables de mineurs doivent les accompagner jusqu'à l'entrée des locaux sportifs, s'assurer de la présence des éducateurs et du déroulement effectif de l'entraînement avant de les déposer. L'éducateur n'est responsable des enfants qu'au bord du bassin et pendant l'horaire défini pour l'activité. La responsabilité du club s'arrête à la fin de chaque cours. Aucun mineur ne peut quitter le bassin avant la fin de la séance. Toutes les informations à destination des membres du club **seront transmises exclusivement par mail ou SMS** et affichées sur le site internet.

PERIODES DE CONGES SCOLAIRES : Les activités du club sont, en général, interrompues durant les congés scolaires. Les éventuels stages durant ces périodes font l'objet de convocations par mail.

PUBLICATION DE PHOTOS :

Le club pourra prendre et diffuser des photos de l'adhérent pendant les cours ou compétitions pour enrichir la photothèque et le site internet, sauf si ce dernier signale son refus Je n'autorise pas le club à prendre et à diffuser des photos

Par la présente, j'adhère au club et j'accepte le règlement intérieur DATE :

Pour tout renseignement, concernant nos activités (bébés nageurs, bout'choux, aquagym, école de natation enfants, natation sportive, cours adultes, femmes enceintes, ...) vous voudrez bien contacter le secrétariat, au premier étage de la piscine de la Ganterie ou téléphoner au 09 67 41 68 99.

Réduction famille : Réduction de 20 € sur le montant global à régler lors de l'inscription de deux adhérents d'un même foyer fiscal, de 40 € pour trois adhérents, de 70 € pour 4 adhérents et de 90 € pour 5 adhérents

Siège Social et bureaux : 57 rue de la Ganterie - 86000 Poitiers
www.stade-poitevin-natation.fr

Téléphone : 09 67 41 68 99 - mail : spnat@orange.fr

Association Loi 1901 - Agrément n° 11.470 du 10/05/51 - Siret : 334 258 209 00017



Dossier d'inscription 2019/2020



Sexe : F M Nom : _____
Date de naissance : .. / .. / Prénom : _____
Lieu de naissance : _____ Adresse : _____
Portable : _____
Téléphone : _____ CP : _____ Ville : _____

Merci d'indiquer votre adresse mail et votre numéro de portable pour recevoir les informations du club qui seront transmises exclusivement par mail ou par SMS

Mail 1 :

Mail 2 :

Montant total de la cotisation à régler : €	
Modes de règlement :	
<input type="checkbox"/> Espèces :	<input type="checkbox"/> Chèque(s) :
<input type="checkbox"/> Ticket sport région :	nombre : Nom :
<input type="checkbox"/> Chèques sport Actobi :	Etalement possible sur 3 mois : (Consécutifs)
<input type="checkbox"/> Coupons sport ANCV :	<input type="checkbox"/> Sep <input type="checkbox"/> Oct <input type="checkbox"/> Nov
<input type="checkbox"/> Chèques vacances ANCV :	

Pensez à apporter les pièces jointes suivantes :	
<input type="checkbox"/> Certificat médical <i>(Peut être fourni en septembre, obligatoire)</i>	<input type="checkbox"/> 2 timbres postaux (tarif normal ou réduit)
<input type="checkbox"/> autorisation parentale (pour les mineurs)	<input type="checkbox"/> Licence FFN

Vérifiez la signature au dos et l'autorisation photo Date de dépôt :

Précisez si vous êtes : Dirigeant Officiel Educateur

=> Les adhérents de la saison précédente (2018/2019) **NE SONT PAS PRIORITAIRES** pour la saison à venir (2019/2020), un nouveau dossier doit être complété et Les inscriptions seront prises **dans l'ordre d'arrivée** en fonction des places disponibles.

=> **Pour la date de reprise des cours, consultez notre site internet début septembre.**

SAISON 2019/2020

Categories	ACTIVITE	PEPINIERE	BLAISERIE	GANTERIE	BELLEJOUANNE	Prix
6 mois à 3 ans	Bébés nageurs <i>séance : 30 minutes</i>	Samedi □ 10h00 □ 10h30 □ 11h00 □ 11h30				190 €
2015/2016	Bout'Choux	□ Samedi 12h45-13h30				
2014/2015	Bout'Choux	□ Samedi 13h30-14h15				
Filles nées de 2009 à 2014	Bonnet Bleu <i>1 séance / semaine</i>	□ Mardi 17h00-17h45 □ Mercredi 17h00-17h45 □ Jeudi 17h00-17h45 □ Vendredi 17h00-17h45	(2013-2012) □ Lundi 17h00-17h45 □ Mardi 17h00-17h45 □ Mercredi 17h00-17h45	(bassin intérieur)	(2013-2012) □ Mercredi 13h30-14h15 □ Mercredi 14h15-15h00 □ Mercredi 15h00-15h45	140 € (licence comprise à 22 €)
	Bonnet Jaune <i>1 séance / semaine</i>	□ Mardi 17h45-18h30 □ Mercredi 17h45-18h30 □ Samedi 14h30-15h15	(bassin intérieur)	(bassin intérieur)		
	Bonnet Orange <i>2 séances / semaine</i>	□ Lundi et Jeudi (Groupe 1) 17h45-18h30 □ Mardi et vendredi (Groupe2) 17h45-18h30	(bassin intérieur)	(bassin intérieur)		
	Bonnet Orange <i>2 séances / semaine</i>	□ Samedi 14h30-15h15	(Groupe 3) et	Mercredi 16h00-16h45		
2008 à 2013	Bonnet rouge <i>3 séances obligatoires</i>		(bassin intérieur) □ Mardi et vendredi de 18h30-19h30	et Mercredi 16h00-17h00 □ Lundi et vendredi de 17h30-18h30 + mercredi de 16h00-17h00		200 € (licence comprise à 50 €)
Filles nées de 2008 à 2012	Bonnet Arc en ciel <i>3 séances obligatoires</i>		(bassin intérieur) □ Lundi 18h30-19h30 □ Mercredi 15h00-17h00	□ Samedi 9h00-10h00		220 € (licence comprise à 50 €)
	Ados 2 Nages <i>2 séances / semaine</i>		□ Mercredi 15h00-16h00 (50m) et Samedi 14h00-15h00 (50m)	□ Mercredi 17h00-18h00 et vendredi 19h00-20h00		140 € (licence comprise à 10 €)
	Ados 3/4 Nages <i>2 séances / semaine</i>		□ Mercredi 16h00-17h00 (50m) et Samedi 15h00-16h00 (50m)			
Garçons 2007 à 2002						
Femmes enceintes			□ samedi 12h00-12h45			80 €/tr
	Nagez Forme Santé		□ Jeudi 12h45-13h30	□ Lundi 8h45-9h30	□ Mercredi 12h45-13h30	110 €* (licence à 10 €) comprise
	Aquagym	□ Mercredi 19h45-20h30 □ Mercredi 20h30-21h15 □ Samedi 9h00-9h45	□ Jeudi 12h00-12h45 □ Jeudi 12h45-13h30	□ Lundi 19h45-20h30 □ Lundi 20h30-21h15 □ Mardi 19h45-20h30 □ Mardi 20h30-21h15 □ Mercredi 12h45-13h30 □ Mardi 12h45-13h30 □ Mercredi 12h00-12h45	□ Vendredi 20h45-21h30 □ Jeudi 20h45-21h30 □ Mercredi 20h00-20h45 □ Jeudi 20h45-21h30	160 € OU 230 € (licence comprise à 10 €)
Adultes <i>1, 2 ou 3 séances par semaine</i>		□ Mercredi 19h45-20h45 □ Vendredi 19h45-20h45 □ samedi 8h45-9h45 * (Aquaphobie et apprentissage)		(Bassin de 50 m) : □ Lundi 12h00-13h00 □ Mardi 19h30-20h30 □ Mercredi 9h00-10h00 □ Jeudi 8h00-9h00 □ Jeudi 19h30-20h30 □ Samedi 9h00-10h00	□ Lundi 20h00-21h00 □ Mardi 19h45-20h45 □ Mercredi 8h00-9h00 □ Vendredi 20h00-21h00	190 € (licence comprise à 10 €)
	Club Jeunes 1 <i>Avenirs - Jeunes</i>			□ Mardi 18h30-19h30 (25m) □ Mercredi 15h00-17h00 (25m) □ Samedi 10h00-11h30 (50m)		220 € (licence comprise à 50 €)
	Club Jeunes 2 <i>Jeunes - Juniors</i>		□ Jeudi 18h30-19h30	□ Mercredi 15h00-17h00 (50m) □ Samedi 10h00-11h30 (50m)	□ Lundi 18h30-20h00	
Section sportive scolaire	Club Juniors			(Bassin de 50 m) : □ Mardi 18h15-19h30 □ Mercredi 15h00-17h00 □ Jeudi 18h15-19h30 □ Samedi 10h00-12h00	□ Lundi 18h30-20h00 □ Vendredi 18h30-20h00	250 € (licence comprise à 50 €)